

## PAIR

### Programme pour Artistes Internationaux en Résidence

#### **Objet : Procès-verbal de la commission du 8 AVRIL 2026**

#### **I- Présentation du programme pour Artistes Internationaux en Résidence (PAIR)**

La commission consultative de sélection de la seconde édition de PAIR (Programme pour Artistes Internationaux en Résidence) s'est tenue le mercredi 08 avril 2026 sous la présidence de David Ruffel, directeur adjoint de la direction Mobilités et manifestations internationales de l'Institut français.

#### **Présentation de cadrage**

L'Institut français soutient et met en œuvre des programmes de résidences entrants et sortants, via son pôle Résidences, au sein de la DMML. L'Institut français entend structurer les programmes de résidences en s'appuyant sur un cadre commun pour encourager les bonnes pratiques (charte des résidences artistiques du réseau culturel français à l'étranger, signée par l'IF, le MEAE et le MC en 2024 pour établir un référentiel commun visant à encourager le respect de standards pour accompagner la montée en qualité des dispositifs. Les critères d'éligibilité pour PAIR et modalités de calcul de l'aide à projet s'inscrivent dans cette dynamique (bourse de résidence, qualité de l'accompagnement, etc.)

Il s'agit de la seconde édition de l'appel à projet qui permet à l'Institut français de soutenir des structures de résidences en France désireuses de mettre en place ou développer un programme pour les artistes internationaux. Le premier appel avait été lancé au premier semestre 2024 et avait permis de soutenir **29 projets** sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

### **Enjeux**

- Soutenir le volet international des structures de résidences FR sur tout le territoire national ;
- Être garant d'un accueil en résidence suivant des bonnes pratiques : logement/bourse de résidence et accompagnement artistique ;
- Favoriser la mobilité en France des créateurs et créatrices internationaux ;
- Favoriser le dialogue interculturel entre les scènes artistiques.

### Rappel du processus de sélection

Décembre 2025 - fin janvier 2026 : ouverture de l'appel à projet. **88 projets éligibles** ont été déposés sur la plateforme IFPROG.

2 mars – 21 mars 2026 : **expertise des projets par discipline** par un comité composé :

- De personnalités extérieures qualifiées ;
- Des experts sectoriels de l'Institut français ;
- Du pôle Résidences de l'Institut français.

**Chaque dossier a été évalué par au moins deux experts**, selon les trois critères d'évaluation précisés dans l'appel à projets :

#### **1 - Le parcours artistique de l'artiste, , créateur ou créatrice**

Étude du curriculum vitae et du dossier artistique, attestant du parcours de l'artiste et de sa reconnaissance par la scène artistique à laquelle il / elle appartient (Prix artistique, participation à des événements artistiques, collaborations avec des lieux identifiés, etc.).

## **2 – Pertinence et singularité du projet de résidence**

Étude de la qualité et de la singularité artistique du projet, de la pertinence d'un séjour en France dans la structure de résidence choisie mais aussi de la façon dont ce projet s'inscrit dans le parcours professionnel du candidat ou de la candidate. Les opportunités artistiques au retour de la résidence et l'impact du séjour sur la carrière professionnelle des candidats et candidates sont un atout.

## **3 – La qualité de l'accueil et de l'accompagnement par la structure hôte**

Étude des conditions d'accueil et des moyens humains, administratifs, logistiques et techniques mis à disposition, valorisation de la recherche des lauréats et lauréates au sein de leur programmation ou en coopération avec d'autres partenaires.

Dans le cadre d'une résidence itinérante, l'articulation du projet entre les différentes structures et leur complémentarité pour l'artiste seront un point d'attention.

*La notation de ces trois critères a été pondérée et donne une moyenne sur 10. Le classement de présélection est effectué à partir de ce classement.*

***L'évaluation des dossiers a également pris en compte les critères suivants :***

- **Enjeux environnementaux** L'Institut français est engagé dans **une démarche en faveur de la transition écologique**. Les projets développant **une démarche écoresponsable** ont été fortement encouragés. Cela peut être le cas au sein même du projet artistique (sujet traité, matériaux utilisés, etc.), dans le déroulement de la résidence (transport utilisé, etc.), dans la politique menée par la structure (réemploi de matériaux, sensibilisation des publics, bilan carbone, etc.).
- **Égalité femmes/hommes** : viser la parité dans les lauréats
- **Qualité du dossier** : toute incohérence dans le budget ou les pièces fournies a été reflétée dans la notation.

## II- Orientations retenues pour 2026

Alors que l'appel à projet 2024 était dédié aux créateurs et créatrices du continent africain, il s'est ouvert cette année aux artistes de toutes les géographies pour cette deuxième édition du programme. Une priorité aux artistes du continent africain est maintenue. Comme pour la première édition, un point d'attention a été porté à trouver un équilibre territorial sur toute la France.

L'objectif de cette commission est de clôturer le processus de sélection de cette seconde édition de PAIR et d'établir une liste d'entre **20 et 25 lauréats**, ainsi qu'une liste complémentaire de **8 projets** en cas de désistement, pour une **enveloppe totale de 128 000 euros**.

Le comité statue sur la base d'une présélection de **45 projets ayant reçu les meilleures notes**, c'est-à-dire une moyenne des évaluations comprise entre 8/10 et 10/10. Avant la présentation de ces 45 projets, le jury a été invité à signaler tout projet n'ayant pas figuré parmi la liste des 45 dossiers les mieux notés qu'il souhaite examiner.

### **Points d'attention soulevés auprès du jury pour le bon déroulé de la commission :**

- **Équilibre géographique :**
  - Nécessité d'avoir une bonne **représentation géographique des structures en France** ;
  - **Provenance géographique** des artistes : attention particulière pour le continent africain.
- **Équilibre des disciplines** : rééquilibrage en faveur de disciplines peu présentes pour refléter au mieux la dimension pluridisciplinaire de l'appel ;
- **Viser la parité F/H dans les lauréats.**

## III- Critères d'éligibilité

Les projets éligibles qui ont été expertisés par le jury sont les projets déposés respectant les critères suivants :

- la structure de résidence, en duo avec l'artiste, dépose un dossier de candidature ;
- un projet de recherche et de création qui nécessite la venue de l'artiste en résidence en France pour une durée de 1 à 3 mois entre **juin 2026 et juin 2027**.

**Les structures hôtes doivent respecter les critères suivants :**

- Être une structure professionnelle dotée d'une personnalité juridique (au moins 1 an d'existence légale) ;
- Établir un contrat de résidence avec l'artiste ;
- Proposer un dispositif de résidence professionnel et mettre à disposition de l'artiste un espace de travail et un hébergement ;
- Désigner une personne référente en charge de l'accompagnement opérationnel et artistique de l'artiste ;
- Le travail de recherche et de création de l'artiste doit représenter un minimum de 70% de son temps de résidence.

En application du règlement relatif au versement des subventions de l'Institut français, **le montant de l'aide apportée par l'Institut français ne doit pas excéder 50 % du budget total du projet soutenu**. Les structures lauréates ne pourront être soutenues que pour un seul projet.

**Les artistes doivent respecter les critères suivants :**

- Être artiste, créateur ou créatrice dans l'une des disciplines mentionnées ci-dessus ;
- Résider à l'étranger depuis au moins 5 ans ;
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine artistique concerné ;
- Se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période de la résidence ;

#### **IV- Composition du jury**

Le jury était présidé par David Ruffel, directeur adjoint de la direction Mobilités et manifestations internationales.  
Le secrétariat était assuré par Audrey Level, chargée de projet Résidences.

Le jury s'est réuni le 8 avril 2026, et a rassemblé en format hybride les **16** personnes suivantes :

**MINISTÈRE DE LA CULTURE** (observateur)

- **Fabienne Brütt**, chargée de mission mobilité des artistes et des professionnels de la culture (SDAEI)

**MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES** (observateur)

- **Léa Poirier**, Rédactrice, suivi des résidences et de la mobilité des artistes, (DGM/DDC/CM)

**INSTITUT FRANÇAIS** (1 voix, pour le président)

- David Ruffel, directeur adjoint de la direction Mobilités et manifestations internationales ;
- Hannah Loué, direction Mobilités et manifestations internationales, responsable du pôle Résidences ;
- Audrey Level, direction Mobilités et manifestations internationales, chargée de projets Résidences ;
- Alice Narcy, direction Mobilités et manifestations internationales, chargée de projets Résidences ;
- Oscar Finjean, direction de la création artistique et industries culturelles, chargé de projet musiques actuelles, jazz et innovation.

**PERSONNALITÉS QUALIFIÉES:**

- Delphine Blondet – Coordination, production et administration de projets artistiques et internationaux, La Briqueterie ;
- Lyliane Dos Santos – Directrice, Alliance française d'Amsterdam ;
- Vincent Enjalbert – Responsable des expositions, Bétonsalon ;
- Léo Jouvelet – Directeur, FGO-Barbara / Les Trois Baudets ;
- Raphaëlle Le Baud – Fondatrice, Métiers Rares ;
- Louis Logodin – Attaché culturel, Tunisie ;
- Quentin Viricel – Éditeur, L'Arche Éditeur ;
- Caterina Zevola – Responsable des arts vivants, Centre Wallonie-Bruxelles/

Excusée : Jeanne Turpault – Directrice, Artagon Pantin.

## V- État des lieux des dossiers déposés

### - Structures déposantes :

Nombre total de structures : **88 structures** de résidence ont déposé un dossier éligible.

**82 structures en France métropolitaine** et **6 en France ultramarine**. Les régions les plus représentées sont l'Île de France (20), la Provence Alpes Côte d'Azur (13), l'Occitanie (11).

### - Résidents et résidentes :

Nombre total d'artistes : **107 artistes**

Genre : **49 hommes** (48% des artistes) et **54 femmes** (52% des artistes), **4 non genrés**

Pays des artistes : **au total 48 pays** sont représentés dans les candidatures

### - Projets de résidence :

Nombre de projets en **binôme d'artistes** : **19**

Durée de résidence souhaitée : la durée de résidence la plus demandée est **entre 4 et 8 semaines**.

Disciplines représentées : **51%** des projets déposés concernent des disciplines du **spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue, musique)**.

88 projets éligibles ont été déposés pour **un montant total de 486 540,95 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : **26 projets** ;

- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : **13 projets** ;

- Zone **AO - Asie et Océanie** : 10 projets ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : 22 projets ;
- Zone **DUE - Union européenne** : 14 projets ;
- Zone **EUC - Europe continentale** : 3 projets.

La **répartition thématique** est la suivante :

- Arts de la rue : 7 projets
- Arts vidéo : 2 projets
- Arts visuels : 25 projets
- Cinéma : 5 projets
- Création numérique : 1 projet
- Danse : 11 projets
- Design : 2 projets
- Livre : 4 projets
- Métiers d'arts : 2 projets
- Musique : 10 projets
- Photographie : 2 projets
- Théâtre : 17 projets

## **VI- Synthèse des débats**

**Après une présentation de cadrage, le président de la commission a d'abord remercié les tutelles et les a invités à prendre la parole.**

**Fabienne Brütt**, chargée de mission mobilité des artistes et des professionnels de la culture au ministère de la Culture, a indiqué l'importance de ce programme. Connaissant l'importance des résidences dans la trajectoire et la carrière des artistes, PAIR encourage les réciprocités avec l'accueil d'artistes français dans des programmes des postes à l'étranger type « villas » ainsi que des accueils sur tout le territoire en complément du programme IF X CIAP. Le ministère de la Culture s'est positionné, dès le

lancement de ce nouvel appel 2026, en faveur de l'ouverture à toutes les géographies au-delà de la première édition réservée au continent africain.

**Léa Poirier**, Rédactrice, suivi des résidences et de la mobilité des artistes au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, précise que ce programme s'inscrit dans la continuité des actions du ministère car il permet d'accompagner les mobilités entrantes en parallèle des dispositifs dédiés aux mobilités sortantes. Il permet également de renforcer le dialogue entre structures culturelles françaises et étrangères, ce qui est un des axes de la stratégie ministérielle en faveur des programmes de résidences portés par notre réseau diplomatique, et qui va de pair avec des enjeux de structuration et de visibilité. L'ouverture à d'autres géographies est pertinente au regard de l'accroissement des programmes de résidence, mais notre priorité demeure le continent africain.

Les 45 premiers dossiers du classement ont été présentés au jury.  
La qualité générale des dossiers étudiés est globalement bonne et saluée par le jury.

Le(s) point(s) récurrents de discussion/divergence concernent l'équilibre entre les disciplines artistiques représentées, la représentation des régions métropolitaines et territoires ultramarins, ainsi que la construction budgétaire de certains projets déposés.

## **VII- Décision de la commission**

Dans le cadre de l'Appel à projet PAIR, **25 projets** seront soutenus par l'Institut français pour un montant total de **127 235 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : 4 projets ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : 3 projets ;
- Zone **AO - Asie et Océanie** : 3 projets ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : 10 projets ;
- Zone **DUE - Union européenne** : 4 projets ;
- Zone **EUC - Europe continentale** : 1 projet.

**11 projets de résidences ont donc été sélectionnés pour l'accueil d'artistes situés sur le continent africain.**

La **répartition thématique** est la suivante :

- Arts de la rue : 3
- Arts visuels : 7
- Cinéma : 3
- Danse : 3
- Design : 2
- Livre : 1
- Musique : 2
- Théâtre : 4

Les 25 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

| Structure soutenue                        | Région métropolitaine      | Discipline   | Durée de la résidence en semaine | Nom de l'artiste | Prénom de l'artiste | Pays de résidence                | Montant du soutien accordé |
|-------------------------------------------|----------------------------|--------------|----------------------------------|------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------------|
| Actoral                                   | Provence-Alpes-Côte d'Azur | Théâtre      | 4                                | CADE             | Rosana              | Royaume-Uni                      | 3 000,00 €                 |
| A MOTS DÉCOUVERTS                         | Île-de-France              | Théâtre      | 6                                | NZILA            | Israël              | République démocratique du Congo | 4 750,00 €                 |
| Bétonsalon - centre d'art et de recherche | Île-de-France              | Arts visuels | 12                               | HUSNI-BEY        | Adelita             | Italie                           | 6 000,00 €                 |

|                                                   |                            |                |    |                       |                        |                                        |            |
|---------------------------------------------------|----------------------------|----------------|----|-----------------------|------------------------|----------------------------------------|------------|
| Big Tyme Productions                              | Île-de-France              | Musique        | 4  | BAGAYOKO              | Malamine Dit "Malakey" | Mali                                   | 4 000,00 € |
| CECI - Moulin d'Andé                              | Normandie                  | Cinéma         | 4  | LOMORPICH (YOKI)      | RITHY                  | Cambodge                               | 4 000,00 € |
| Centre International des Arts en Mouvement        | Provence-Alpes-Côte d'Azur | Arts de la rue | 4  | MARTINS               | Juliana                | Chili                                  | 4 000,00 € |
| CIE VAGUE2FLOW                                    | Auvergne-Rhône-Alpes       | Danse          | 4  | ERASTO GERVAS, HASSAN | Samson, Faridi Mussa   | Tanzanie, Tanzanie                     | 8 000,00 € |
| Cneai                                             | Île-de-France              | Arts visuels   | 4  | SU                    | Angela                 | Hong Kong                              | 4 000,00 € |
| De l'écriture à l'image - Prieuré de Saint-Quirin | Grand Est                  | Cinéma         | 6  | KALANDARISH VILI      | Salome                 | Géorgie                                | 4 750,00 € |
| Espace Croisé, centre d'art contemporain          | Hauts-de-France            | Arts visuels   | 12 | LIONTI                | Lucrecia               | Argentine                              | 6 625,00 € |
| FAIR-E / CCN de Rennes et de Bretagne             | Bretagne                   | Danse          | 4  | KOUELANY, AGBO        | Karel, Jeannette       | République démocratique du Congo, Togo | 8 000,00 € |
| Fondation Camargo                                 | Provence-Alpes-Côte d'Azur | Design         | 12 | UMBRAISAITE           | Indré                  | Lituanie                               | 6 000,00 € |
| Frac des Pays de la Loire                         | Pays de la Loire           | Arts visuels   | 6  | ANSARI                | Salik                  | Inde                                   | 4 750,00 € |
| Frac Ile-de-France                                | Île-de-France              | Arts visuels   | 6  | MBARKI, BEN NESSIB    | Aymen , Ahmed          | Tunisie, Tunisie                       | 7 500,00 € |

|                                                              |                            |                |   |                |                 |              |            |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------|---|----------------|-----------------|--------------|------------|
| FRAC Réunion                                                 | Outre-mer                  | Design         | 6 | SANJI          | Domi            | Madagascar   | 4 750,00 € |
| Institut des Cultures d'Islam                                | Île-de-France              | Arts visuels   | 4 | MEJDI, ELKABLI | Rim, Imane      | Maroc, Maroc | 6 000,00 € |
| LA FABRIQUE FRANCOPHONE                                      | Occitanie                  | Théâtre        | 9 | TAWA           | Kouam           | Cameroun     | 5 875,00 € |
| LA MAISON DES ECRITURES POUR LA MAIRIE DE LA ROCHELLE        | Nouvelle-Aquitaine         | Cinéma         | 8 | LOUISSAINT     | Réginald Junior | Haïti        | 5 500,00 € |
| La Métive                                                    | Nouvelle-Aquitaine         | Livre          | 6 | NGOM           | Fata            | Sénégal      | 4 750,00 € |
| La Transplanisphère                                          | Île-de-France              | Danse          | 6 | TAIGUÉ         | Ahmed           | Tchad        | 4 750,00 € |
| Le Plus Petit Cirque du Monde - Centre Culturel de Rencontre | Île-de-France              | Arts de la rue | 4 | KHALID         | Wajdi           | Palestine    | 3 000,00 € |
| Le Polymorphe                                                | Provence-Alpes-Côte d'Azur | Arts de la rue | 4 | CHAULET        | Claire          | Allemagne    | 3 000,00 € |
| LES FRANCOPHONIES - DES ECRITURES A LA SCENE                 | Nouvelle-Aquitaine         | Théâtre        | 8 | OUSSOU         | Yelinan Germain | Bénin        | 5 485,00 € |
| Pony                                                         | Île-de-France              | Arts visuels   | 4 | SCHLIEBENER    | Catalina        | Chili        | 4 000,00 € |
| Théâtre des Sables                                           | Outre-mer                  | Musique        | 6 | BAHULE         | Lenna           | Mozambique   | 4 750,00 € |

Thomas HANNEBIQUE  
Secrétaire général de l'Institut français



Audrey LEVEL  
Chargée de projet Résidences  
Secrétaire de séance



David RUFFEL  
Directeur adjoint, Direction des Mobilités et Manifestations Internationales  
Président de la commission



*À Paris, le 20 avril 2026*